

# La Trame

Saint Just Malmont

Bulletin Municipal n° 18

Octobre 2010

## Fête patronale ensoleillée



Dossier

La rentrée scolaire





La période estivale est derrière nous et chacun, après avoir pris un repos bien mérité, a retrouvé le chemin du travail ou de l'école.

Je souhaite profiter de cet éditorial pour féliciter les directeurs d'école et les enseignants pour leur dévouement et leur sens du devoir au service de la réussite des enfants.

Pour faire face à une rentrée tendue sur le plan économique et social, je reste persuadé que les élus doivent faire preuve d'un volontarisme économique sans faille. Mon rôle d'élu est de favoriser l'environnement économique pour permettre le développement des entreprises installées sur notre commune et pour attirer de nouveaux entrepreneurs.

En tant que Vice-Président en charge du développement à la Communauté de Communes Loire-Semène, j'ai beaucoup œuvré ces dernières semaines, avec le Président Vocanson, afin que la Communauté de Communes se porte acquéreur du tènement AJ BIAIS à la ZI La Font du Loup. Les Transports Rousson occuperont ces locaux industriels, et par conséquent resteront sur notre commune. Ces dernières semaines, les Ets Cheynet retiennent toute mon attention et mon énergie. En effet, cette entreprise se trouve confrontée à un concurrent direct qui accumule les difficultés et les dettes. Je rappelle que le plan de sauvegarde des Ets Cheynet a été homologué le 2 décembre 2009 et pour ce faire, l'entreprise Saint Justaire s'est acquittée cette année-là de 4557145 euros de charges sociales et fiscales, aucun traitement de faveur ne lui ayant été accordé. En parfait accord avec les salariés, les cadres et le P.D.G. de Cheynet, je demande qu'il en soit de même pour l'entreprise ponote et que l'un des fleurons de nos entreprises de Saint Just Malmont puisse se battre à armes égales.

En ce qui concerne nos services municipaux, ceux-ci auront profondément évolué cette année, et ce, dans un souci de rationalisation et d'économie. L'arrivée d'un nouveau responsable des services techniques, très présent sur le terrain, le transfert de Mylène Garnier vers la Communauté de Communes, le départ en retraite de Marie-Noëlle Grangette en fin d'année, et son remplacement auront été autant d'éléments pour faire évoluer nos services vers plus d'efficacité, mais avec l'approbation de chacun et dans le respect de tous.

Votre maire,  
Frédéric Girodet

## Sommaire

Extraits des délibérations - Commémorations . . . . .	3
C.M.E. - Culture . . . . .	4
Travaux . . . . .	6
C.C.A.S. . . . .	11
Culture - C.M.E. . . . .	9
Animation . . . . .	12
Vie scolaire . . . . .	17
La rentrée scolaire . . . . .	18
Vie associative. . . . .	24
Libre expression . . . . .	36
Au fil des jours / Informations / Etat civil . . . . .	37
Loire-Semène . . . . .	38

**Directeur de la publication :** Frédéric Girodet  
**Conception et rédaction :** Robert Tournon, commission communication  
**Photographies :** mairie, associations  
**Impression :** imprimerie Marcoux - Saint Just Malmont

## Extraits des délibérations

### Réunion du 3 juin

M. Guy Vocanson, Président de la Communauté de Communes « Loire Semène » a présenté le rapport d'activités 2009 de Loire Semène. Il s'est ensuite prêté au jeu des questions réponses et différents sujets ont été abordés : ouverture de l'Espace Jeunes Communautaire, construction du stade synthétique, pépinière d'entreprises, crèche...

### Réunion du 20 juillet

Le Conseil Municipal a approuvé le transfert du siège du Syndicat des Eaux de la Semène (SES) de Saint Just Malmont à Sainte Sigolène sur le même site que le Syndicat des Eaux Loire Lignon (SELL) . Ce transfert a été décidé en raison des frais importants générés par le local de St Just Malmont avec un loyer et l'embauche d'une secrétaire qui « faisait doublon » avec une partie des compétences détenues par le SELL, d'où un gaspillage de l'argent public (environ 20 000 euros pour la part fixe sans parler de la part gestionnaire).

Puis, le Conseil Municipal a approuvé la modification simplifiée du PLU concernant la levée de deux emplacements réservés :

- Emplacement N° 2 rue de Firminy (ancienne usine Cheynet)
- Emplacement N° 6 village de Malmont (maison d'habitation au centre du village).

La levée de ces emplacements réservés permettra aux Ets Cheynet de vendre au plus vite ce tènement d'une part, et de conserver le patrimoine bâti du village de Malmont que constitue cette maison vouée à la démolition auparavant, d'autre part.

## Défilé du 14 juillet

Cette année, la commémoration de la Fête Nationale a mis à l'honneur les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) du Centre de Secours de la commune. Lors du concours départemental, le 5 juin dernier à la Séauve Sur Semène, nos JSP se sont classés premiers dans la catégorie «incendie», devant quinze équipes. A l'issue du défilé, c'est sous l'œil attentif de leurs parents et de leurs formateurs visiblement fiers d'eux, qu'ils ont effectué une manœuvre sur la place Moulin Prugnat. Le défilé, quant à lui, fit une halte au Foyer Bon Séjour où les musiciens de la JGR interprétèrent plusieurs morceaux égayant ainsi la journée des pensionnaires. Le Maire, Frédéric Girodet, déposa ensuite une gerbe au jardin public, devant le monument de la classe d'asile.

Enfin, les participants du défilé se retrouvèrent ensuite à la salle polyvalente, autour d'un apéritif républicain offert par la municipalité.



### Concours des maisons et balcons fleuris

Cette année, six participants se sont inscrits au concours.

Le lundi 19 juillet dans l'après-midi, le jury composé de deux membres du CME : Mathieu Beaulaigue et Florian Barrault, accompagnés de trois membres de la commission Culture : Céline Tardy, Christine Gouyet et Dominique Pourtier, se sont présentés au domicile des candidats.

Seuls les enfants avaient autorité pour juger, et ont ainsi décidé du classement final :

1<sup>er</sup> Prix : Mr Yves Rouchon, le Bouchet

2<sup>e</sup> Prix : Mme Christiane Meunier, Lot. le Pêcher

3<sup>e</sup> Prix : Mme Christiane Ferrapie, Lot du Centre

Les prix ont été remis lors du Forum des Associations du samedi 11 septembre par les enfants du CME.



### Mini-troc

Dimanche 5 septembre, à partir de 8 h 30, les enfants de C.M.E. encadrés par les membres de la commission Animation, ont organisé leur

mini-troc annuel qui se déroule dans le cadre des manifestations organisées pendant la fête patronale.



## Exposition d'artistes en mairie

Les mois de mai et de juin étaient consacrés à Véronique Gaglio, artiste-peintre saint-justaise. Véronique nous a proposé des toiles de grandes dimensions sur le thème de la musique. Puis ses élèves ont exposé avec beaucoup de talent, durant tout le mois de juin, diverses toiles travaillées à l'huile.



Le mois de juillet mettait à l'honneur une artiste originaire de Lapte : Mme Monique Van-Troys qui pratique l'art du papier roulé, appelé quilling ou paperolle. C'est un art créé sous la renaissance par des religieuses et des moines qui pratiquaient l'utilisation des bandes de papiers, laminées, façonnées et collées ensemble pour créer des motifs décoratifs.



## Conférence transmission et succession du patrimoine

C'est à l'initiative de Dominique Pourtier, adjointe à la culture, que cette conférence/débat a eu lieu, salle des expositions, fin septembre, en présence d'un nombreux public et des élus, dont Monsieur le Maire, Frédéric Girodet.

Maître Sabot-Barcet a animé cette conférence après avoir expliqué en quelques mots la fonction de notaire. Celle-ci a confirmé être à l'écoute de chacun et ne pas hésiter à la contacter pour obtenir des informations ou des conseils que l'on peut souhaiter.

Ensuite, cette conférence s'est déroulée en 3 parties : 1°) les HERITIERS : avec le droit au conjoint survivant (amélioré depuis la loi de juin 2006), les enfants héritiers légaux qui ne peuvent être déshérités.

2°) la FISCALITÉ qui a été revue dernièrement avec la loi TEPA d'Août 2007, notamment avec

l'exonération des droits de succession pour le conjoint survivant dont bénéficient également les personnes pacsées, à condition d'avoir établi un testament.

3°) la TRANSMISSION qui peut se faire par donation, assurance-vie ou testament. Elle a affirmé être à la disposition du public et répondre aux interrogations ou promulguer des conseils. Chaque situation étant différente, il est important et utile d'avoir l'avis d'un notaire.

À la fin de chaque sujet, l'ensemble des participants, très intéressés, a posé diverses questions et Maître Sabot-Barcet s'est fait un plaisir de répondre à chacun.

Soirée vraiment enrichissante ; l'assistance est repartie satisfaite et ravie de cette excellente initiative.



## Travaux

Les espaces verts constituent une partie importante des travaux cette saison : préparation des bacs et des massifs, plantation, arrosage, tonte, débroussaillage se sont succédés. La commune a fait le choix de ne pas sous-traiter une part de tonte et d'entretien d'espaces verts qui, d'habitude, était dévolue à une entreprise. C'est pourquoi, dans les embauches de contrats aidés (C.U.I.), une attention particulière avait été portée sur le choix du recrutement. Un agent a donc épaulé nos deux jardiniers pour faire face au surcroît de travail. La commune s'inscrit dans une démarche écologique de diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires qui polluent durablement nos sols et nos nappes phréatiques. Le désherbage à la main a donc été privilégié. Cette politique sera renforcée l'an prochain avec l'achat de matériel spécifique, comme une balayeuse de trottoir équipée de brosses métalliques, pour diminuer encore l'usage de désherbants.

Les massifs et les bacs étaient particulièrement fournis cette année. Le savant mélange des espèces et des couleurs est l'œuvre de nos jardiniers qui ont brillé par leur créativité. On peut seulement regretter quelques actes de vandalisme perpétrés par une poignée d'imbéciles qui n'ont pas le respect du travail et de l'argent public.



La réalisation par nos services du mur d'enceinte de la maison de retraite s'est achevée en juillet. Il a fait l'objet d'un soin particulier, puisqu'il est très visible sur cet axe très fréquenté et clôture un ensemble de bâtiments qui seront totalement rénovés. Un enclos accueillant les conteneurs d'ordures ménagères et le tri sélectif a été réalisé à l'arrière du mur par souci d'esthétique. Enfin, nos maçons ont rénové et crépi l'abri bus jusqu'alors en piteux état.



L'hiver particulièrement rigoureux n'a pas épargné nos chaussées. Un programme de voirie a débuté la première semaine d'octobre. Il concernera la deuxième tranche de la route de Jonzieux avec la réalisation d'un second trottoir afin d'empêcher le stationnement intempestif sur un axe très utilisé par les écoliers, avec la proximité de l'abri bus. Également au chapitre de la sécurité, un plateau rehaussé sera aménagé au niveau du chemin piéton desservant l'école maternelle. Les engins de chantier investiront également le village de la Cour, aux chaussées et accotements très dégradés. L'entreprise Paulet a été retenue pour réaliser ces travaux d'un montant de 189 308 euros TTC.

Les agents des services techniques ne sont pas en reste dans l'entretien des chaussées, puisque cette année un soin particulier a été apporté sur la qualité des réparations. Ils ont procédé à de nombreuses découpes, puis ont stabilisé le fond et ont tiré les enrobés. Cette technique permet une plus grande durabilité des réparations et un confort préservé pour les automobilistes.

A ce jour, ce sont 205 tonnes d'enrobé qui ont été mis en œuvre par nos agents.



Les vacances scolaires sont le moment idéal pour permettre les nombreux petits travaux dans les écoles de la commune. Nos 3 sites scolaires monopolisent un nombre d'heures conséquent, et les tâches sont très diverses : réparations de toutes sortes, construction d'étagères, travaux électriques, peinture...

L'accueil de T. I. G. (Travaux d'Intérêt Général) est bénéfique à double sens pour notre collectivité, car ce type d'aménagement de peine permet de réaliser des travaux supplémentaires, que nos services n'auraient pu effectuer par manque de temps (peinture de mobilier urbain), et permet également d'apporter une alternative intelligente à des sanctions judiciaires plus lourdes et pas forcément efficaces.



## Travaux

De nombreux emplacements accueillant les conteneurs d'ordures ménagères ont été réalisés par nos agents des services techniques : au Play, à Côte-Vieille, à la Ratelière, aux Eversets et à Malmont. Ces réalisations, en collaboration avec la Communauté de Communes Loire-Semène, participent à la sécurité et à l'amélioration du cadre de vie.

La cabane qui menaçait de s'effondrer au cimetière a été démolie et a laissé place à un casier qui accueillera les débris. La petite fontaine sera mise en valeur par quelques plantations et cette partie du cimetière deviendra plus esthétique.



La salle des fêtes de Malmont, très utilisée, avait besoin d'un toilettage important. Les employés communaux ont entièrement repeint les murs et les boiseries dans des tons plus chaleureux, et ont habillé les parois de plaques en bois. Cet aménagement permettra d'éviter les salissures à cet endroit très exposé. Cette salle, très appréciée des Saint Justaires, permettra d'accueillir les anniversaires, les mariages ou autres festivités dans des conditions plus convenables.





La municipalité souhaite que le stade soit plus utilisé par la jeunesse de Malmont comme c'était le cas auparavant. A cet effet, un débroussaillage des abords a été effectué, puis le grillage à l'arrière des buts a été remplacé. Le bâtiment des vestiaires a été repeint. Souhaitons seulement que le travail des agents et les matériaux mis en œuvre soient respectés.



La pelouse du terrain d'honneur est enviée par beaucoup de sportifs du département. La qualité du gazon et le confort de jeu ne sont pas les fruits du hasard, puisque à partir du mois d'avril jusqu'aux premières neiges, le terrain est tondu régulièrement, l'apport d'engrais et de sable est réalisé de manière minutieuse, le traçage des lignes doit être parfait, la scarification du terrain, réalisée au bon moment et les arrosages sont programmés régulièrement. Coup de chapeau aux agents en charge de l'entretien du stade qui, par leur conscience professionnelle et leur amour du travail bien fait, participent activement à la bonne image de la commune.



La réserve d'eau du complexe sportif a été curée et nettoyée cette année. Cet entretien n'avait pas été réalisé depuis 2006 et des centaines de mètres cubes de vase ont été extraits du lit de la réserve. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise Guérin de St Just Malmont. Ce curage a été réalisé avec l'accord de la police de l'eau, informée de la nature des travaux par un dossier réalisé par nos services.



## Travaux

Les nombreuses fêtes organisées sur notre commune occasionnent un travail important au sein des services techniques : montage et démontage du matériel, transport, moquetage du gymnase... Outre les subventions accordées aux associations, cette mise à disposition des moyens techniques et humains de la commune participe à la réussite des événements et c'est très bien ainsi !



Cette liste de travaux n'est pas exhaustive mais elle met en évidence la diversité des tâches effectuées. L'arrivée du nouveau responsable des services techniques, Pascal Roche a permis d'insuffler un nouvel élan de motivation, de rationalisation et d'efficacité au sein du personnel communal, rassuré et mieux organisé .

## Personnel

### Pascal Roche, le nouveau responsable des Services Techniques

Pascal Roche a rejoint l'équipe des services techniques le 21 juin dernier.

Il arrive du golf municipal de Saint Etienne où il a exercé pendant 22 ans en tant que responsable des espaces-verts ; il dirigeait alors une équipe de 8 jardiniers.

Pascal Roche, fort de ses compétences acquises sur le terrain, a décidé de relever un nouveau challenge ; il encadre désormais nos services techniques composés de 12 agents.

Son regard neuf sur l'organisation, son implication sur le terrain et le suivi quotidien des chantiers cet été, ont permis de préparer une bonne rentrée scolaire et une avancée dans les travaux en régie.

Il a su trouver toute sa place en prenant en main les dossiers techniques de la phase de projet et d'élaboration jusqu'au parfait achèvement de ceux-ci.



## Qu'est-ce que le C.C.A.S. ?

Le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale), autrefois bureau d'aide sociale (B.A.S.) est un service administratif, distinct de la mairie.

Il intervient principalement dans deux domaines : l'aide sociale facultative, sous forme de prestations en espèces (aides financières, paiements d'impayés de loyer ou de factures, etc...) et l'animation des activités sociales.

Le C.C.A.S. a son propre budget, voté par le conseil d'administration. Ce budget est essentiellement composé de la dotation provenant du budget communal, des dons et legs fait lors des mariages en mairie, de la vente de concessions au cimetière.

## Par qui est-il administré ?

Pour remplir la tâche qui lui est impartie, le C.C.A.S. dispose d'un conseil d'administration, composé comme suit :

un président : le maire de la commune Frédéric Girodet.

5 membres élus par le conseil municipal : Muriel Digonnet (vice présidente), Christine Bonnefoy, Céline Tardy, Fabienne Richard et Stéphanie Admard.

5 membres nommés par le président : Annie Defay représentant l'ADMR, Denise Delorme représentant les Restos du Cœur, Annie Messana représentant l'UDAF, Dominique Moretton représentant la Banque Alimentaire et Bernadette Sicard représentant le Secours Catholique.

## Comment obtenir une aide sociale ?

Les demandes d'aide sociale doivent être déposées auprès de l'assistante sociale, Mathilde Giraud, lors de ses permanences : mardi de 14h00 à 16h00 – jeudi de 8h30 à 11h30.

Vous pouvez également la joindre au 04/77/35/63/07 pour prendre rendez-vous en dehors de ses permanences.

L'assistante sociale instruit les demandes d'aide sociale et les transmet aux autorités ayant le pouvoir de décision (le Conseil Général, la Caisse d'Allocations Familiales, le C.C.A.S, etc...).

Le conseil d'administration du C.C.A.S. se réunit environ une fois par trimestre et étudie les demandes d'aide sociale transmises par l'assistante sociale.

Aucune aide financière n'est attribuée directement par le C.C.A.S. Toutes les demandes doivent être adressées à l'assistante sociale.

## Quelles sont les animations proposées par le C.C.A.S. ?

Les animations effectuées par le C.C.A.S. sont principalement destinées aux résidents du Foyer Bon Séjour, par exemple : après midi dansant le lundi de la fête patronale, avec accordéoniste et goûter offert par le C.C.A.S.

Les personnes désirant des renseignements complémentaires peuvent contacter la vice présidente, Muriel Digonnet, aux heures d'ouverture de la mairie.

## Après-midi dansant au Foyer Bon Séjour

Cette année, la traditionnelle sortie organisée par le CCAS le lundi de la « vogue », pour les résidents du foyer bon séjour, a été remplacée par un goûter dansant à la maison de retraite.

Le soleil étant au rendez-vous, c'est dans la cour que se sont retrouvés tous les pensionnaires, autour d'une table joliment décorée par le personnel, en turquoise et marron. Pâtisseries, café et jus de fruits offerts par le CCAS étaient servis.

Georges Cubizolles, accordéoniste nouvellement arrivé dans la commune, est venu animer cet après-midi pour la plus grande joie des résidents. Chansons anciennes et danses ont rappelé à certains leur jeunesse. On a même pu voir Monsieur le Maire faire quelques pas de danse avec ces dames.

Une animation à renouveler l'an prochain, car elle a permis au plus grand nombre de participer.



## Fête de la musique

Le vendredi 18 Juin, sur la Place Moulin Prugnat a eu lieu la désormais traditionnelle Fête de la Musique. Dès 19 heures, c'est avec la JGR, notre Batterie Fanfare toujours fidèle aux animations de sa commune, qu'ont débuté les festivités. Ont suivi des élèves de l'école de musique Just en Zik, qui ont présenté individuellement des morceaux appris durant l'année.

Le 1<sup>er</sup> groupe invité fut Cafarnaum, dans un style rock acoustique. Ensuite, Mr le Maire a invité à rejoindre la scène 2 musiciens qui se produisaient dans l'après-midi, à leur propre initiative, sur la place de la Mairie; cette improvisation leur a permis de se produire pour la 1<sup>re</sup> fois devant un public : c'est ce qui fait le charme et la singularité de la fête de la musique. Quant au second groupe, Mobydick, composé de 2 guitaristes, il nous a présenté un programme varié, un mélange rythmé de pop-rock et de variété française des

années 70-80, ils ont mis une belle ambiance dans l'assistance et ont même suscité l'envie de danser à plusieurs spectateurs.

Cette fête fut donc un mélange éclectique de musique, qui a su ravir les saint-justaires et faire oublier les températures peu clémentes pour la saison. En effet, malgré un temps incertain, la municipalité avait préféré maintenir la fête à l'extérieur, ce fut pari gagné, car la pluie n'est pas venue jouer les trouble-fêtes. Et même si on notait une présence timide du public au tout début de la soirée, on a pu constater une belle affluence vers 20h30, et ce jusqu'à 23h00. Enfin, il convient de mentionner que les 2 groupes avaient installé leur matériel scénique sur le plateau d'un camion prêté par les Transports Rousson, et à cette occasion, la municipalité les en remercie chaleureusement.



## Marché dominical en musique

Comme l'année dernière, la commission animation a organisé deux prestations musicales sur le marché dominical. Nous avons pu ainsi retrouver Chris et Isa qui sont venus animer notre marché les dimanches 11 juillet et 29 août.

Le son de l'orgue de barbarie a résonné sur la place, apportant à ces marchés une ambiance empreunte de nostalgie.



Comme chaque année, les enfants des écoles participent à la fête du sport, organisée par la Municipalité, et en collaboration avec les directeurs des écoles et les associations sportives. Les clubs sportifs organisent, pour les 565 enfants, des ateliers qui leur permettent de découvrir les nombreux sports pratiqués dans la commune. Il est réjouissant de constater qu'à travers cette fête du sport, c'est tout le milieu associatif de la commune qui se mobilise et permet ainsi ce brassage entre les écoles et les différents clubs..

Les enseignants et les parents sont mis à contribution pour encadrer les enfants qui passent par petits groupes, dans chacun des ateliers proposés.

A la fin de leur découverte, et après ces efforts, la Municipalité offre un goûter (brioche et jus de fruit) à chacun.

Un grand bravo aux bénévoles de ces associations qui donnent de leur temps pour nos enfants.



## Forum des associations

Le forum s'est déroulé le 11 septembre de 14 à 18 h et le tissu associatif était largement représenté avec 26 stands. Le sport, la culture, les associations de parents d'élèves, les associations à but humanitaire, le centre de loisirs, les anciens, les loisirs créatifs... Il y en avait pour tous les goûts.

Le public, nombreux, a découvert toutes ces activités représentées, grâce aussi aux diverses démonstrations qui ont eu lieu tout au long de l'après-midi, telles que : gym, judo, musique, tennis de table.

Nous avons pu ressentir une ambiance chaleureuse et conviviale au cours de cet après-midi, ainsi qu'une réelle synergie entre chaque club présent. La Municipalité tient à remercier l'ensemble des participants pour leur bonne humeur et leur collaboration.



## Forum des associations

A l'issue forum, la commission animation de Maguy Foultier avait invité le groupe « Western Troup 43 » qui a enchanté le public pendant plus d'une heure, avant de passer à table pour déguster une excellente soupe aux choux préparée par les pompiers.

Cette journée était aussi la leur, puisque dès le matin 8 h, ils avaient organisé un tournoi de foot inter-associatif. Là aussi, quel plaisir de voir évoluer, tout au long de la journée, 10 équipes souvent formées avec des membres de divers clubs et même des féminines dans une ambiance conviviale et bon enfant !



A l'occasion de ce forum, et comme chaque année, Monsieur le Maire et le conseil municipal ont reçu les nouveaux arrivants ; c'est le moment privilégié pour faire connaissance avec de nouveaux st-justais et après un petit discours de bienvenue, la municipalité leur a offert le verre de l'amitié. En fin d'après-midi, le C.M.E., animé par Dominique Pourtier, a récompensé les gagnants du concours des maisons et balcons fleuris. Chacun a reçu une plante et des bons d'achats offerts par le Ruban Fleuri, les Ets Delbard, Carrefour Market et Neho que nous remercions bien sincèrement.

## Fête patronale

Notre fête patronale s'est déroulée sous un beau soleil, permettant ainsi aux nombreuses animations proposées de remporter un franc succès.

Tout d'abord, le défilé des vélos fleuris qui a rassemblé 54 enfants très fiers de présenter leur vélo décoré tout au long du parcours. Le cortège est passé par la maison de retraite pour le plus grand plaisir de nos anciens. La commission animation de Maguy Foutier a ensuite récompensé les enfants par la distribution de bonbons, boissons et tours de manège gratuits remis par les forains.



En soirée, de nombreux saint justaires s'étaient rassemblés devant la caserne des pompiers, attendant impatiemment le départ de la retraite aux flambeaux, emmenée par les pompiers et les musiciens de la JGR.

Bien entendu, le dimanche matin, divers quartiers ont été réveillés par la JGR, comme le veut la tradition depuis de nombreuses années. Puis vers 9 h, les enfants ont investi la place de la Mairie pour leur mini-troc animé par le groupe « Percussions Du Monde », dirigé par Frédéric Marseille.

L'après-midi, petits et grands ont profité des attractions foraines, tandis que sur la place de la mairie nous avons pu assister à un spectacle de danses folkloriques animé par le groupe « Lous Pastourios » qui nous a fait revivre les danses auvergnates d'antan .

La fête s'est terminée par la traditionnelle soupe aux choux au boulodrome, préparée par les sociétaires de la boule amicale.

A l'année prochaine, pour d'autres animations.



## Permis piéton

Soixante-et-onze enfants de CE2 des écoles publiques et privée de la commune se sont retrouvés pour la remise du diplôme du permis piéton.

Il s'agit d'un examen qu'ils avaient préparé en classe avec leurs institutrices (Amandine Perre pour l'école publique de Malmont, Claudie Jeanmasson pour l'école publique de St-Just, Colette Granjon et Annie Ferry pour l'école St-Joseph/Sacré-Cœur), sur les règles à respecter pour assurer leur sécurité dans l'espace public, avec un support DVD.

Quarante d'entre eux ont décroché un 20 sur 20.

Au cours de cette cérémonie, l'Adjudant Dumas remettait à chacun son diplôme en ne manquant pas de féliciter chaleureusement les lauréats d'excellence.

Tous les enfants ont été récompensés par des cadeaux du Conseil Général, de la Communauté de Communes Loire-Semène, ainsi que des organismes bancaires de la commune. La municipalité offrait à tous les participants une petite collation.



## Visite de l'Inspecteur de l'académie

Le nouvel Inspecteur de l'Éducation Nationale (I.EN.) en charge de la circonscription de Monistrol-sur-Loire est venu visiter les écoles publiques de la commune le vendredi 10 septembre 2010.

Gilles Pichon, Inspecteur de l'Éducation Nationale, Françoise Rocher et Alain Sabatier, conseillers pédagogiques, accompagnés de Christine Bonnefoy, adjointe à la Vie Scolaire ont effectué une visite de tous les établissements scolaires publics de la commune, afin de présenter les équipes pédagogiques et faire connaître nos infrastructures scolaires au nouvel inspecteur.



# La rentrée scolaire

La rentrée scolaire a été l'occasion d'accueillir de nouveaux enseignants dans tous les établissements de la commune.

## École maternelle

Une enseignante est arrivée à l'école maternelle: il s'agit d'Alexandra Bonhomme. Elle a enseigné 3 ans dans la Loire avant de rejoindre la Haute Loire. Elle n'est pas inconnue à St Just Malmont, puisqu'elle enseignait l'année dernière à l'école élémentaire. Elle travaille tous les lundis à l'école maternelle, quand Willy Berthasson est en décharge de direction, et intervient également au réseau d'aide de Monistrol.

En ce qui concerne l'école, l'année sera placée sous le signe de l'Afrique, avec en point d'orgue l'élaboration d'un spectacle avec la troupe Doni doni. La classe piscine est reconduite pour les grandes sections, et un projet sur la forêt permettra aux enfants de prendre conscience des premiers gestes utiles à la préservation de l'environnement.



## École élémentaire

L'école publique élémentaire compte cette année 153 élèves pour 7 classes. Deux nouveaux enseignants ont rejoint St Just cette année : Sylvain Jacquet au CE1 et Véronique Faure qui complète le mi-temps de Murielle Montméa au CE2-CM1.

Le projet pédagogique de l'école s'articule bien sûr autour des connaissances de base : lire, écrire, compter mais les autres disciplines sont aussi mises en valeur :

- les sciences avec une démarche d'expérimentation et de validation d'hypothèses, grâce à du matériel spécifique.
- la musique et le chant choral grâce à l'intervention du professeur de musique mis à disposition de deux classes par la Communauté de Communes et de Bertrand Salas pour les autres classes.
- l'anglais dès le CE1, encadré par un enseignant qualifié avec un travail en petit groupe qui favorise les échanges.
- les nouvelles technologies qui permettent aux enfants de travailler différemment sur les disciplines fondamentales mais aussi de découvrir le traitement de texte et les richesses d'internet.

- l'éducation physique et sportive avec notamment un cycle natation à Dunières pour les CE2, des séances de judo et de tennis de table en liaison avec les clubs.
- L'éducation au développement durable avec des actions sur la protection de l'environnement, le tri des déchets, les ressources en eau...

Chaque année, des classes de découvertes et des sorties à thème sont organisées, ce qui permet aux enfants d'élargir leur horizon, mais aussi de se socialiser et d'acquérir plus d'autonomie.

Ainsi, l'an dernier, les trois classes de cours moyen ont bénéficié d'un séjour d'une semaine dans le Périgord. Les parents d'élèves ont pu suivre en direct les activités des enfants sur le site internet de l'école.

Parmi les autres projets réalisés l'an dernier, il faut noter le travail des CP-CE1 et des CE2 autour de l'exposition sur les Mammouths en partenariat avec le musée Crozatier du Puy en Velay et la participation des CP et des CE1 au dispositif Ecole et Cinéma.

## Les partenaires privilégiés de l'école :

- Les parents d'élèves élus au conseil d'école qui participent à toutes les réunions avec la municipalité

- L'association du Sou des écoles dont le but est double : aider matériellement et financièrement les enseignants à mener à bien leurs projets et faire se rencontrer les parents d'élèves.



De gauche à droite :

Au premier plan : Murielle Montméa et Véronique Faure en charge de la classe de CE2-CM1 ; Anne Béringier en charge du CM1 ; Philippe Alliol, titulaire remplaçant rattaché à l'école ; André Achard en charge du CM2 et de la direction ; Eliane Bonnefoy en charge du CP ; Claudie Jeanmasson en charge du CE2 ; Sylvain Jacquet en charge du CE1 ; Céline Garnier en charge du CP-CE1.

Absents sur la photo : Alain Ricou qui enseigne l'anglais du CE1 au CM2 et qui est présent à l'école deux jours par semaine.

Les membres du réseau d'aide aux enfants en difficultés : Ingrid Weixler, psychologue, Annie Burelier, rééducatrice et Rodolphe Burelier, rééducateur qui interviennent selon les besoins ; Agnès Solmona qui assure le fonctionnement de la bibliothèque, de la salle informatique et des garderies, aidée en cela par Alamata Wandaogo.

## École de Malmont

L'école de Malmont a vu ses effectifs augmenter cette année avec 57 enfants inscrits répartis en 3 classes.

**Projet d'école :** Ouverture à une culture humaniste et aux cultures du monde.

**Objectifs :** réalisation d'une fresque extérieure murale et trouver un nom pour l'école, sur proposition des enfants, des parents d'élèves et habitants du village.

Projets de classes nombreux et en lien avec le projet d'école.

Les cycles 2 et 3 participeront à une classe piscine en fin d'année et aux séances de sport au complexe sportif avec un intervenant judo (Patrice Palhec) sur une période.

Pour les cycles 3, l'intervenante musique, Catherine Asencio, récemment recrutée par la Communauté de Communes Loire-Semène, interviendra sur le projet «Musique autour du monde».

Cycle 1 : projet jardin, réalisation d'un potager.

# La rentrée scolaire

Les nouveaux enseignants :

Mme Januel, maîtresse de cycle 2, qui arrive de Saint-Victor sur Loire.

M. Berne qui complète Mlle Moulin le jeudi et Mme Januel le vendredi.

L'équipe en place (Mlle Perre, Mlle Moulin, Mmes Panei et Faverjon) est ravie d'accueillir ces personnels. Il règne une très bonne entente et un climat de travail particulièrement agréable et propice aux apprentissages des enfants, donc une très bonne année scolaire en perspective.



De gauche à droite :  
Bernadette Faverjon, Magali Januel, Julien Berne, Amandine Perre, Virginie Moulin, Martine Panei.



## École Saint Joseph Sacré-Cœur

Depuis la rentrée de septembre, l'école Saint-Joseph – Sacré-Cœur est heureuse de compter dans son équipe 5 nouveaux enseignants, issus de la promotion 2010 de l'Institut et Centre de Formation Pédagogique d'Auvergne, et d'un nouveau maître auxiliaire.



**Charlène Guérin**

Originaire des Villettes: après obtention d'une licence AES suivi de 2 ans de formation à Clermont –Ferrand, entrecoupée d'un an de suppléance, arrive à St Just pour débiter sa carrière en Moyenne Section.



**Cécile Goudard**

Originaire d'Aurec sur Loire: Licence d'anglais et des suppléances au groupe scolaire Notre Dame du Château à Monistrol, se trouve responsable du CE1



**Karell Gay**

Originaire de la Loire : licence d'histoire, et des suppléances en CE, a la responsabilité de la classe de CE2 – CM1



**Virginie Gouzon**

Originaire du Cantal : licence STAPS et des suppléances en Cours Elémentaires / Cours Moyens, a la responsabilité de la classe de CM1



**Aurélien Arnaud**

Originaire du Puy en Velay : licence AES et de suppléances en Cours Moyens, assure la décharge de direction le lundi et jeudi.



**Thierry Exbrayat**

Ancien directeur, enseignant en CLI et en SEGPA : présent à l'école le lundi matin, au service des enfants en difficulté (cycle II)

Tous sont ravis de débiter leur carrière à St Just Malmont, au sein d'une équipe dynamique et dans une école accueillante.

Le projet d'école mis en place permettra aux enfants d'accéder à différentes formes de culture et de s'y épanouir : artistiques, sportives (tennis de table, judo, cirque, piscine, acrosport...), ateliers d'expression, musique, théâtre, sensibilisation aux méfaits du tabac et à l'importance de l'équilibre alimentaire.

Une initiation à l'anglais se fera de la Moyenne Section au Cours Préparatoire et un apprentissage en Cours Elémentaires et Moyens.

D'autres activités pourront être mises en place en fonction des projets des classes.



## Les transports scolaires

Ce service concerne cette année 245 enfants de 3 à 16 ans pour un transport sur la commune ou à destination des collèges de St-Didier-en-Velay ou de Firminy, sur quatre circuits :

- Le Sarret / Saint-Just / La Campagne (Autocars Jourdy)
- Malmont / Firminy + Correspondance pour Monistrol-sur-Loire (Autocars Jourdy)
- Malmont / Saint-Didier-en-Velay (Autocars Driot-Masson)
- Saint-Just-Malmont / Saint-Didier-en-Velay (Autocars Driot-Masson)

Pour le ramassage St-Just/St-Didier, chaque élève est inscrit pour un arrêt de bus bien précis avec une couleur différente (Jaune, Rouge ou Vert), suivant le circuit attribué.

Sur chaque carte de transport est indiqué l'arrêt de bus concerné. De plus, une pastille de couleur correspondant au circuit et une photo de l'enfant (fournie par la famille au moment de la délivrance de la carte) sont apposées.

Pour conclure, le service de transports scolaires coûte à notre collectivité la somme de 6 756,51 € nets (déductions faites de la participation des familles et de la subvention du Conseil Général).

### RAPPEL :

Pour la sécurité de chacun, en aucun cas les enfants ne doivent monter dans un autre car que celui qui leur a été attribué, car chaque car dispose d'un nombre de place limité ou chaque enfant dispose obligatoirement d'une place assise. Des contrôles réguliers sont effectués afin que cette consigne soit bien respectée. En collaboration avec les transporteurs et le Conseil Général de la Haute-Loire, responsable du transport scolaire, des sanctions peuvent être prises.

Les élèves ne doivent pas se bousculer au départ ou à l'arrivée d'un car, doivent boucler leur ceinture de sécurité, respecter le matériel mis à leur disposition, ainsi que leurs camarades.

Sans le respect **scrupuleux de ces quelques règles**, le service de transports scolaires ne peut être assuré dans de bonnes conditions de sécurité.



## Le restaurant scolaire

Les repas sont préparés sur place à l'aide de produits frais par Patrice Goutagny, cuisinier, avec le concours de Lucienne Colomb, agent municipal détaché auprès de la société SOGERES.

Les enfants sont encadrés par les agents municipaux pour le trajet écoles-restaurant scolaire avant et après le repas.

Ces mêmes agents assurent le service à table et aident les plus petits à se restaurer.

Concernant les enfants du primaire, un système d'îlots a été mis en place afin de favoriser les échanges entre les enfants et les adultes-encadrants, et en limitant le bruit ambiant.

Dans le cadre du contrat avec la société SOGERES, il est prévu une animation sur un thème défini, une fois par trimestre, auxquelles s'ajoute l'organisation du repas de Noël pour tous les enfants des écoles.

Afin de valider les menus proposés par la société SOGERES, une commission extramunicipale, composée de représentants de parents d'élèves de chaque école et des élus de la commission Vie Scolaire, se réunit tous les deux mois.

Dans le cadre d'une convention avec la crèche « Les Enfants », les mêmes repas sont livrés sur place (tous les jours, sauf le mercredi).



Lucienne Colomb – Patrice Goutagny

Le Restaurant Scolaire Municipal est un service mis à disposition des familles.

Le repas est un moment de détente pour les enfants. Cependant, il convient de respecter les règles de vie en communauté.

Pour l'année scolaire 2009-2010, près de 20000 repas ont été confectionnés.



Valérie Montcoudiol – Régine Mathevet



Brigitte Ferrapie-Masson – Nathalie Ramond  
Alamata Wandaogo – Anne-Marie Martinet



Sylvie Calcagni – Odile De Moura  
Eric Tareriat – Christine Spiessens

## Journée portes ouvertes au restaurant scolaire

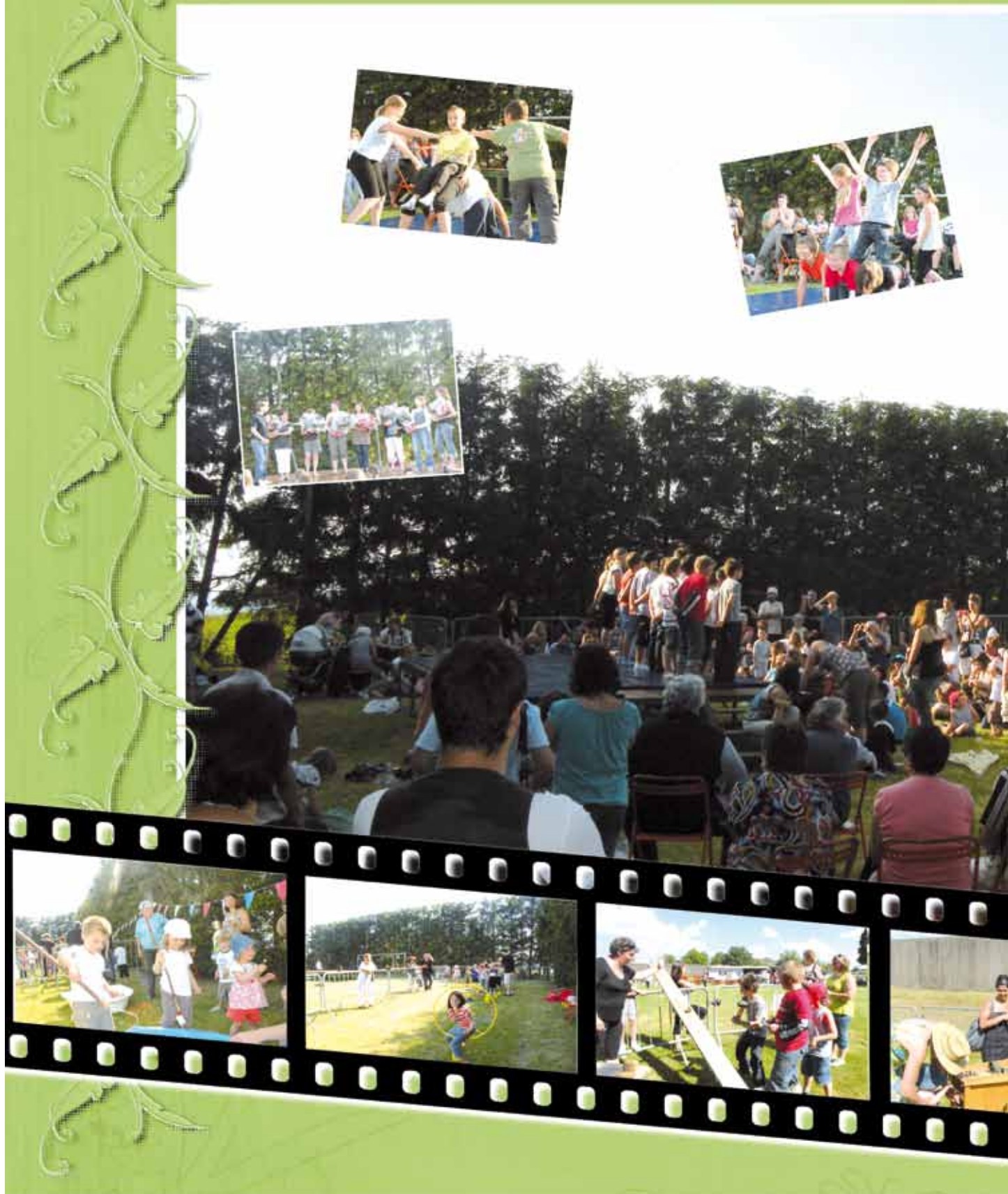
Vendredi 24 septembre, le Restaurant Scolaire Municipal ouvrait ses portes aux familles. C'était l'occasion pour les nombreux visiteurs (parents et enfants) de découvrir ou redécouvrir les infrastructures, et de rencontrer les responsables de la société SOGERES et les élus.

Etaient présents à cette manifestation M. Christophe Caillat, directeur clientèle, Mme Fanny Barnier, diététicienne, Mme Isabelle Grenier, chargée de développement, Mme Isabelle Desclozeaux, chargée de mission approvisionnement de proximité, M. Patrice Goutagny, cuisinier, M. Frédéric Girodet, maire, Mme Christine Bonnefoy, adjointe à la Vie Scolaire, les élus de la commission Vie Scolaire, Mlle Colette Granjon, directrice école St-Joseph/Sacré-Cœur et M. André Achard, directeur école élémentaire publique.

Dans le cadre de cette manifestation, la société SOGERES avait offert un buffet avec des jus de fruits bio et des gâteaux à l'ensemble des participants.



# Kermesse de M



Le soleil était au rendez-vous en ce vendredi 25 juin 2010, pour la Kermesse de l'école de Malmont. Après un temps de divers jeux (la traditionnelle pêche miraculeuse, plusieurs jeux en bois....) mis en place sur le stade, les élèves ont présenté leurs spectacles : les maternelles du cycle 1 tout d'abord, puis le cycle 2 pour terminer par le cycle 3 (CE2, CM1, CM2), qui ont également présenté des figures de sport acrobatique. Le 1<sup>er</sup> lot de la Tombola : un repas pour 2 au restaurant du Casino de Montrond Les Bains et une bouteille de champagne à déguster aux machines à sous, a été remporté par M Berthéas.





L'équipe enseignante a été remerciée, deux maîtresses nous quittaient cette année. Les élèves de CM2 ont également été récompensés pour leur passage en 6<sup>e</sup> avec un bon d'achat à la papeterie Lhermet. Grillades, confiseries, barbes à papa, glaces étaient aussi de la partie. L'APE remercie tous les parents d'élèves pour leur aide et leur coopération, l'équipe enseignante pour sa collaboration ainsi que le personnel de la Mairie pour sa disponibilité.

### Une fête inoubliable

Ce vendredi 4 juin avait tout pour plaire : un soleil radieux, des parents et des enfants heureux. Près de 450 personnes étaient présentes dans la cour joliment décorée et fleurie.

La fête des parents ne pouvait être que pleinement réussie. Les enfants ont tout d'abord entonné une jolie chansonnette adressée à leurs parents ; puis chaque classe a récité la poésie de la fête des mères. On a pu voir quelques yeux humides

sur le visage des mamans émues. Ce moment de tendresse était suivi par la distribution des cadeaux. Petits et grands ont pu déguster de savoureux gâteaux salés et sucrés confectionnés par de talentueuses mamans et enseignantes. Gageons que cette réussite pour une première sera suivie de nombreuses éditions futures et toujours aussi enthousiasmantes !



## École maternelle

### Défilé

En fin d'année scolaire, les enfants de l'école maternelle ont effectué leur traditionnel défilé. Invité surprise cette année, le mauvais temps. Toutefois, la détermination des enfants les a conduit à défiler tout de même, avec les costumes qu'ils avaient réalisés en classe. Ils se sont rendus sur la place de la mairie où a eu lieu la bataille de

confettis puis ils ont rendu visite à leurs grands frères et grandes sœurs à l'école élémentaire. Le temps maussade ne leur a malheureusement pas permis de se rendre à la maison de retraite. Le défilé appartient désormais à l'histoire ancienne et une nouvelle année a commencé avec l'arrivée de nouveaux visages.



### La fête du cheval à Malmont

Le dimanche 19 Septembre était organisée pour la première fois la fête du cheval à Malmont. Cette manifestation a été possible grâce à l'implication de la jeune association « les petites mains d'antan ». Le village de Malmont s'est transformé pour l'occasion en un lieu de fête et de découvertes pour des centaines de visiteurs attirés par le cheval et le terroir.

Tous les acteurs locaux ont participé à la réussite de cette journée, en particulier les adolescents de l'EJC (espace jeunes communautaire), avec un service de cocktails sans alcool.

L'association « les petites mains d'antan » a su réunir des artisans et des producteurs du terroir qui ont fait la démonstration de leur savoir faire.

Un autre aspect de la fête fut la découverte de

différentes disciplines équestres dont la « monte western » par Sony Calcagni et son étalon texan ainsi qu'Amandine Molle brillante cavalière.

Le public a su apprécier à sa juste valeur la qualité du spectacle, et s'est même prêté au jeu de l'initiation avec le groupe « country monistrol », créant ainsi une ambiance d'outre atlantique sur la place de l'église.

Après cette belle journée ensoleillée, la joie, la satisfaction et une certaine émotion étaient visibles sur les visages des six membres de l'association « les petites mains d'antan », exténués par cette journée mais si heureux d'une telle affluence et d'une telle réussite.



### Fête d'été : record battu

Record battu une nouvelle fois pour l'équipe du comité des fêtes de St Just Malmont avec près de 1200 parts de potée auvergnate servies sur la place de St Just malmont.

En effet, ce sont des tonnes de nourriture qu'ont dû préparer les anciens d'AFN qui ont oeuvré depuis le jeudi après midi jusqu'à la réalisation finale samedi soir.

Cet événement a réuni de nombreux St Justaires et des habitants des communes alentours, puisque près de 2500 personnes étaient présentes au spectacle laser son et lumières offert aux habitants, en collaboration avec la municipalité de St Just Malmont, qui a émerveillé petits et grands.



### Vide grenier le 4 juillet

Habitants, vendeurs, acheteurs ou tout simplement chineurs ont pu profiter dès 05h00 du matin de ce vide grenier organisé par le comité des fêtes de St Just Malmont.

Près de 100 exposants étaient présents et les visiteurs se sont déplacés toute la journée. Prochain rendez-vous le 1<sup>er</sup> dimanche de juillet 2011.



### Voyage du 2 août

Voyage apprécié par tous les participants avec au programme visite du château de Tarentigniat et du musée des Automates de Vernet la Varenne

dans le Puy de Dôme, repas pris à Sauxillanges. Journée très agréable pour la cinquantaine de participants.



### Remerciements pour la potée

Le 17 septembre, Eric Bonche, le président du Comité des Fêtes, a rassemblé tous les organisateurs de la potée géante du 12 juin dernier. A cette occasion, les murs de la salle étaient couverts de photos retraçant les préparatifs, la fête et le rangement du matériel, et chacun a pu se saisir des clichés imprégnés d'amitié et de joie. Eric Bonche ne tarissait pas d'éloges à l'égard des anciens d'AFN, sans qui, la réalisation de la potée n'aurait pas été possible. Ainsi, pour les remercier, le Comité des Fêtes offrit un coffret de qualité à tous les membres de la section des anciens d'AFN qui avaient participé à cette organisation.

Le Maire, quant à lui, soulignait « l'importance des conjoints dans cette armée de bénévoles au service de la fête ».



### Réveillon du jour de l'an

Le Comité des Fêtes de Saint Just Malmont a décidé de renouveler l'organisation du réveillon du jour de l'an 2010-2011.

Tous les Saint Justaires sont donc invités à fêter l'événement dans la joie et la bonne humeur.

Programme des festivités : - 19h30 – Ouverture du gymnase pour prendre l'apéritif  
- 20h30 – Repas du Réveillon

Tarif : 42 euros par personne, boisson non comprise (20 euros par enfant de moins de 12 ans)

**Menu :**  
1/2 Langouste sur son lit de salade  
Croustade Forestière (morilles, girolles, champignons de Paris...)  
Trou normand  
Brochette de légumes et pommes rosti  
Pavé d'Autruche  
Délice du Berger  
Omelette norvégienne et mignardises de pâtisserie  
Café

Renseignements auprès d'Eric Bonche (06-72-90-51-64)

### L'équipe U18 en finale

Le 13 juin dernier, la finale de la coupe de la Haute Loire U18 ans entre Le Puy et Interfoot n'a pas atteint des sommets, loin de là. Même si le début de match laissait présager d'une rencontre équilibrée, l'ouverture du score arrivait à la 15<sup>e</sup> minute, après un cafouillage devant les buts d'Interfoot, où Le Puy ouvrait le score. La seconde action n'était qu'à la demi-heure de jeu, suite à une belle frappe d'un ponot suivie d'un bel arrêt d'Arnaud Bouret. La réponse des Intéristes se situait à la 35<sup>e</sup> minute avec une belle percée de l'avant-centre Pierre-Antoine Chalendard, ponctuée d'un tir juste à côté du poteau des buts. Deux minutes plus tard, ce même Chalendard tentait un lob astucieux qui finissait sur la barre transversale. Peut-être le tournant du match, puisque sur un corner le Puy faisait le break.

En seconde période, l'état d'esprit du match dégénérait progressivement, et les nombreuses fautes et avertissements venaient ternir le niveau de cette rencontre. À la 70<sup>e</sup> minute, le Puy ajoutait même un troisième but.

Malgré la défaite, il faut féliciter toute l'équipe U18, les dirigeants et les supporters toujours présents. Il faut tout de même préciser que cette équipe a fini seconde de son championnat.



### Jeune Garde Féminine

La Jeune Garde Féminine de Saint Just Malmont est un club de Gymnastique Artistique Féminine (GAF) et éveil de l'enfant (mixte) créé en 2005. En 2009, le club a également ouvert une section adulte de renforcement musculaire, cardio, et assouplissement.

La section Babygym permet d'accueillir très tôt les plus petits (de 2 ans et demi à 5 ans) au sein d'un

club de sport. Durant la séance du mercredi de 15h30 à 17h00, ils pourront trouver des parcours et des ateliers pour courir, sauter sur un pied, sur les deux, ramper, enjamber, rouler... et surtout bien rigoler entre copains et copines ! Ils approfondiront ainsi leur sens de l'équilibre, du rythme, leur souplesse, et se défouleront en prenant des biscotos !



Les entraînements se déroulent par catégorie d'âge, ce qui permet une bonne homogénéité des groupes, tant par rapport à leur niveau de gymnastique qu'à la proximité de leurs âges permettant à l'enfant de se sentir bien au sein de son groupe.

La gymnastique artistique est un sport complet favorisant le développement des capacités physiques et mentales, tant au niveau de la souplesse, de l'équilibre, de la grâce que de l'épanouissement personnel.

La GAF comprend l'apprentissage de techniques aux agrès tels que le saut de cheval, les barres asymétriques, la poutre d'équilibre et les exercices au sol.

L'équipe technique de la JGF est entièrement composée de bénévoles formés initiateur GAF ou petite enfance. Chaque groupe de 12 gymnastes maximum est encadré au minimum par 2 entraîneurs.



La JGF permet aux gymnastes d'accéder à la compétition individuelle et par équipe au sein de la Fédération Française de Gymnastique. La compétition n'est pas obligatoire. C'est à l'enfant d'exprimer sa motivation à concourir ou non.

Chaque fin de saison, les gymnastes de la JGF proposent un Gala à thème, une grande fête pour clore la saison !

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

Alison CROS (présidente) au 06.86.83.12.82

ou

Noémie Treard (vice présidente) au 06.30.53.01.45

Ou nous envoyer un e-mail à :

[jgfgym\\_stjust@yahoo.fr](mailto:jgfgym_stjust@yahoo.fr)

### La J.G.R. obtient un Prix d'Honneur

Voilà 6 ans que la Jeune Garde Rubanière n'avait pas participé aux concours nationaux de musique. Lors du galop d'essai, aux concours régionaux la saison passée, la batterie-fanfare a été classée en catégorie Promotion Nationale (2<sup>e</sup> division).

C'est donc dans cette division que la JGR se présenta au Grand Prix national d'Auxerre.

Dès 6h le samedi matin, les musiciens et les 5 accompagnateurs ont pris la route d'Auxerre.

Vers 12h, nous arrivons enfin en terre Bourguignonne et sommes accueilli chaleureusement par l'AJA musique.

Après le repas de midi, nous prenons possession des couchages en plein cœur de la ville, à la maison du randonneur.

Une aubade devant l'établissement marquera notre arrivée musicale dans cette ville.

En fin d'après midi, arrive l'heure du concours. Les musiciens sont très concentrés et attentifs aux dernières recommandations du chef. En musique, le concours n'est pas un affrontement avec les autres formations, mais une source de motivation. C'est dans la salle du SILEX dédiée aux musiques actuelles que la JGR présenta son concours.

Après cet examen, place à l'amitié et la rencontre !!!

En effet, l'intérêt de cette manifestation est certes musical, mais c'est surtout et avant tout un moment d'amitié et de convivialité : rencontre avec des gens du coin lors de la visite d'un moulin à vent, rencontre avec des musiciens de toute la France, de la Bretagne au Pays Basque.

Cette rencontre se traduit en musique le dimanche après midi. Lors du festival, nous avons joué avec les formations musicales de St DIDIER D'AUSSIAT (01), puis d'URRUGNE (64).

La JGR a obtenu un prix d'honneur mention bien lors de ce concours.

Après avoir croisé de multiples formations musicales, tous les musiciens sont repartis la tête pleine de souvenirs impérissables.



### Just en Zik

Samedi 29 Mai en soirée, a eu lieu le traditionnel gala de fin d'année de l'École de musique Just en Zik, présidé par Julien Tardy et qui comprend environ 70 élèves.

Sous l'égide de Stéphane Gaglio, professeur de piano et directeur musical, et accompagnés par quelques autres professeurs, les jeunes musiciens en herbe étaient fiers de proposer à leurs familles et au public saint-justaire une douzaine de morceaux qu'ils ont répété assidument durant l'année. Au travers de ces morceaux musicaux interprétés par petits groupes, on a pu découvrir un panel des instruments enseignés par Just en Zik que sont le piano, la guitare, la batterie, la clarinette et la flûte traversière. Ils ont terminé leur représentation par une reprise de la chanson mythique « Sunday bloomy Sunday » du groupe U2 qui a particulièrement enthousiasmé l'assistance.

En seconde partie, on nous a proposé un concert du groupe stéphanois Claggan. Composé de 3 musiciens, Sébastien le violoniste, Michaël et Yves, qui n'est autre que le professeur de guitare

de l'école, ce trio nous a interprété un riche répertoire de musique traditionnelle irlandaise. Le panache de ce groupe et le rythme endiablé des accords celtiques étaient tels que d'emblée une danse s'est improvisée devant la scène. Le temps d'une soirée, la salle polyvalente a pris des allures de pub irlandais.





## **La maison du combattant**

Suite à la mise à disposition de locaux par la municipalité, dans l'ancienne école maternelle au dessus de ceux de l'ADMR, 29 rue Nationale, une équipe d'anciens s'est mise au travail pour rendre ceux-ci fonctionnels et agréables.

Plomberie, peinture, menuiserie, chacun selon sa compétence a passé de nombreuses heures pour que notre « Maison du Combattant » devienne un lieu accueillant à tous nos adhérents dans les meilleurs délais.

Avec du matériel de récupération, nous avons construit rayonnages et bar, et grâce à de généreux donateurs, nous avons cuisinière, réfrigérateur et chauffe-eau. Un grand merci à l'entreprise Serge Marcoux qui nous a offert la signalisation.

Lors de l'inauguration prochaine, nous nous attacherons à remercier tous ceux qui nous ont permis cette belle réalisation, et en premier le Conseil Municipal qui a répondu à une demande faite depuis longtemps.

Toujours dynamique, notre association a participé cette année encore au nouveau record de la plus grosse potée. Allègrement, nous avons atteint les 1300. Dès jeudi après-midi, tronçonneurs et fendeurs de bois étaient à l'œuvre. Vendredi après-midi ce fut au tour des éplucheurs (2600 pommes de terre et 1300 carottes), 500 choux à fendre. Samedi, mise en place du tank à lait et des 10 chaudières, et durant toute la journée préparation de la potée. Lundi matin nettoyage du matériel. Merci aux anciens toujours partants dans la joie et la bonne humeur. Félicitations au Comité des Fêtes pour son organisation sans faille.

Dans la prochaine « Trame », nous vous parlerons du concours de pétanque et du voyage d'un jour aux Saintes Marie de la Mer.

## **La boule amicale**

La boule Amicale est certainement l'une des plus vieilles associations de ST JUST MALMONT, puisqu'elle a été créée en 1928 par son fondateur, Monsieur J.M. PEYRON.

Située au 1, rue Pasteur, elle bénéficie d'un site exceptionnel et très envié par diverses Sociétés boulistes de la région. En effet, elle comporte 8 jeux extérieurs et 6 jeux couverts en boulodrome, ce qui lui permet d'accueillir les joueurs même en période hivernale.

Elle est dotée également d'une salle, avec bar, de 100 m<sup>2</sup> qui peut accueillir jusqu'à 80 personnes.

Actuellement, la société compte 80 sociétaires et 40 licenciés, dont 23 licenciés FFB qui font de la compétition sur le département de la Hte - Loire et les départements limitrophes.

Une licence loisirs existe pour les joueurs qui veulent pratiquer les boules entre amis, sans passer par la compétition..

Les vendredi soir et dimanche matin, des jeux sont disponibles pour les joueurs de pétanque. A savoir que la pétanque est ouverte à tous.

Les après- midi, nous accueillons les joueurs de coinche ...

Un billard est également à la disposition de nos sociétaires .

Nous organisons aussi des soirées familiales, des sorties, des concours de boules lyonnaise et de pétanque, concours de coinche, etc ..

N'hésitez pas à venir nous rencontrer au siège .. Vous serez les bienvenus et accueillis par Gisèle notre charmante serveuse.

### **Voici nos horaires d'ouverture :**

lundi - mardi - vendredi : à partir de 15 h jusqu'au 20 h

Samedi : de 10 h à 13 h et de 14 h à 20 h

Dimanche matin : de 10 à 13 h

## Les Arts Martiaux du Velay

Le point fort de la fin de saison 2009-2010 fut la participation du Club au Tournoi International de St Etienne, les 17 et 18 avril. Une fois de plus, nos jeunes judokas ont fièrement défendu les couleurs du club : Quentin Raimondi et Loïc Peyrard ont terminé 1ers par équipe dans la catégorie Benjamin, et Adrien Palhec est monté lui aussi sur la plus haute marche du podium dans la catégorie Minime. Ce tournoi désormais incontournable, qui rassemble plus de 600 judokas, une dizaine de délégations étrangères et des clubs venant de 23 départements, est une bonne préparation pour les Championnats de France Cadet et les tournois inter-régions.

A l'occasion de cette grande manifestation sportive, les judokas ont eu la chance de suivre un stage sous la direction de Patrick Rosso, champion de France et de nombreuses fois qualifié au championnat d'Europe et du Monde.

Après la trêve estivale, le club a repris le chemin des entraînements et des compétitions. Un nouveau professeur de Judo a fait son entrée au Club, il s'agit d'Aurélien Palhec, 2ème au Championnat de France en 2007 et 2008, qui n'est autre que le

fils de Patrice Palhec, lui-même professeur à St Just-Malmont, et le frère d'Adrien, jeune judoka du club habitué lui aussi aux podiums: dans la famille Palhec, la passion du judo se transmet de père en fils !

La prochaine grande compétition sera le tournoi de St Just-Malmont, qui aura lieu le dimanche 28 Novembre au gymnase G1, 350 judokas et plus de 17 clubs de Loire et Haute-Loire sont attendus sur le tatami.

Pour la saison 2010-2011, Les Arts Martiaux du Velay s'enrichissent d'une nouvelle activité, en complément du judo, du ju-jitsu et du karaté, il s'agit du Qi Gong, un art énergétique chinois, qui se caractérise par des mouvements corporels doux. Enseigné par une passionnée, Véronique Pays, le Qi Gong permet un véritable épanouissement du corps et de l'esprit; ne nécessitant pas nécessairement une bonne condition physique, le Qi Gong s'adresse à un large public. 2 séances sont proposées par semaine, les mercredis de 18h45 à 20h15 et les vendredis de 14h30 à 16h00, au Dojo du Gymnase G1.



## Troisième mi-temps

Le but de notre association est d'apporter un peu de temps et d'écoute à nos aînés.

Nous intervenons surtout au « Foyer Bon Séjour », beaucoup de résidents n'ont pas de visite régulière et nous sommes toujours chaleureusement accueillis par ceux avec qui nous allons bavarder un peu.

Une fois par semaine, nous passons l'après-midi à jouer (loto, dominos, coinche, belote, saute-grenouilles !!!). L'ambiance est toujours conviviale et il nous est quelque fois difficile de nous en aller. Depuis la création de la maison de retraite à Saint-Just-Malmont, beaucoup de personnes se

sont dévouées pour distraire les résidents et nous souhaitons ici leur rendre hommage. Aujourd'hui, les activités bénévoles doivent être encadrées légalement et sur les conseils de Mme Durieux, directrice de l'E.H.P.A.D., nous avons formé cette association.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour partager ces moments de convivialité, prenez contact avec nous.

Madame Mathilde Titaud au 04 77 35 93 48

Madame Jeannette Hilaire au 04 77 35 90 14

Le prochain recensement agricole se déroulera de septembre 2010 à avril 2011 sur l'ensemble du territoire. Organisée tous les dix ans par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, cette vaste enquête permet de fournir une photographie complète et détaillée de l'agriculture française. Elle permet d'évaluer le plus précisément possible l'activité agricole depuis l'échelon de la commune. Dans un domaine aussi évolutif que l'agriculture, les données recueillies constituent un outil essentiel d'aide à la décision, à la gestion et à l'aménagement du territoire pour tous les partenaires locaux.

Dans la Haute-Loire, 18 enquêteurs iront à la rencontre d'environ 6 000 exploitants agricoles et leur soumettront le questionnaire.

Les enquêteurs ont été recrutés et formés par le Service Régional de l'Information Statistique et Economique de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Auvergne. Munis d'une carte d'accréditation, ils sont habilités à recueillir les données auprès des exploitants agricoles. Ces informations sont strictement confidentielles en vertu de la loi du 7 juillet 1951 relative au secret statistique. Elles seront utilisées uniquement par les services de la statistique agricole et respecteront l'anonymat des répondants. Les résultats seront diffusés seulement sous forme agrégée. Le recensement agricole concerne toutes les exploitations, que l'activité

agricole soit principale ou complémentaire, y compris les très petites exploitations.

### Pourquoi un recensement de l'agriculture ?

L'agriculture c'est presque 60 % du territoire national. La France est le premier producteur agricole de l'Union européenne. C'est un secteur-clé pour notre pays. Le recensement agricole permet d'évaluer la position et l'évolution de notre agriculture, en recueillant des données précises, et en les comparant à celles des précédents recensements, et à celles issues d'autres pays européens. Ces données constituent un outil d'aide à la gestion et à l'aménagement du territoire. Elles sont aussi utilisées par de très nombreux acteurs, exploitants agricoles, organisations professionnelles, chercheurs, pouvoirs publics, etc.

### La diffusion des données

Les premiers résultats seront disponibles à partir du deuxième semestre 2011. Ils seront constitués de données de cadrage, puis de données plus détaillées, classées par thématique. Ces résultats seront disponibles à l'échelle de la commune, du canton, du département et de la région. Des études (quatre-pages, dossiers) présentant les résultats à l'échelon national et local seront ensuite progressivement publiées. Les résultats seront accessibles gratuitement sur le site <http://agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010>.

## Recensement des jeunes

  
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS  
FAIT RECENSER.  
ET TOI ???



  
Service National d'Auvergne

DEPUIS LE 1ER JANVIER 1999, TOUS LES JEUNES FRANÇAIS, GARÇONS ET FILLES, DOIVENT SE FAIRE RECENSER À LA MAIRIE DE LEUR DOMICILE, (OU AU CONSULAT, S'ils RÉSIDENT À L'ÉTRANGER).

La mairie (ou le consulat), te remettra alors une attestation de recensement qu'il est primordial pour toi de conserver précieusement.

En effet, cette attestation te sera réclamée si tu veux t'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée).

Les données issues du recensement faciliteront ton inscription sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

### RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

Centre du Service National d'Auvergne

accueil téléphonique : 04 73 99 25 15 (9h à 16h)  
accueil public : 9h à 12h et 13h15 à 16h (15h30 le vendredi)

pour les départements 63 et 15 :  
[esnse-csnclf-bapd-section1@dsn.sga.defense.gouv.fr](mailto:esnse-csnclf-bapd-section1@dsn.sga.defense.gouv.fr)  
pour les départements 43 et 03 :  
[esnse-csnclf-bapd-section2@dsn.sga.defense.gouv.fr](mailto:esnse-csnclf-bapd-section2@dsn.sga.defense.gouv.fr)

### Liste « Vivre à Saint Just Malmont »

Après un été ensoleillé et animé, l'heure de la rentrée a sonné !

Les écoles saint justaires accueillent nos enfants dans des conditions favorables, mais il ne faut pas négliger la nécessité d'intégrer l'école primaire publique au sein du « pôle enfance ».

Si l'équilibre financier de notre commune peut justifier un ralentissement des investissements, un projet d'une telle ampleur doit être pensé et programmé dès à présent pour être réalisé dans les meilleures conditions.

Par ailleurs, le Plan Local d'Urbanisme vient de connaître une modification liée à la suppression d'emplacements réservés dans le centre bourg de Malmont et Rue de Firminy. Si ces modifications ne remettent pas en cause l'équilibre du PLU et sont justifiées par des éléments objectifs, nous ne devons pas perdre de vue la nécessité de créer des espaces de stationnement et trouver des solutions alternatives, notamment aux abords de la salle des fêtes de Malmont.

Christine GOUYET, Jean Paul FOURETS et Fabienne RICHARD poursuivent leur participation à la vie municipale, de manière active et en bonne intelligence.

### Liste « Ensemble pour Saint Just Malmont »

Après l'été, qui, nous l'espérons à permis à chacun d'accumuler de l'énergie, la période pourrait s'annoncer encore difficile sur le plan politique et économique.

Au niveau local, la situation n'est guère plus encourageante. La gestion municipale ne favorise pas l'intérêt général. Soucieux de préserver son image, la majorité agit contre la solidarité et poursuit sa politique de démantèlement et d'abandon.

La révision du P.L.U. pour supprimer l'espace réservé de Malmont en est une illustration. Comment comprendre également leur laxisme sur le dossier du Syndicat des eaux, sur la ressource en eau, où l'absence de position sur le montant du transfert de compétence culture à la Communauté?

Nous n'approuvons pas de tels choix qui vont à l'encontre des besoins et des infrastructures communales.

Les nombreuses remarques sur la qualité de l'enrobé du C.D.500 St JUST-St DIDIER sont éloquents.

Évidemment notre rôle n'est pas que de critiquer, il est de travailler dans l'intérêt communal, mais trop de dossiers mal gérés doivent être portés à la connaissance de nos concitoyens.

Nous pourrions en citer encore, tel le fauchage, le balayage, même si une certaine presse vous dit, maintenant, chaque semaine, que tout va bien, que tout s'améliore.

### Liste majoritaire « À l'écoute de Saint Just Malmont »

La majorité travaille sur tous les fronts et défend les intérêts de la commune pour le bien de tous :

- Front économique puisque la Communauté de Communes se porte acquéreur d'un bâtiment industriel qui accueillera une entreprise en constant développement, les Transports Rousson. Par ailleurs, nous suivons et accompagnons avec une attention toute particulière les Ets Cheynet qui subissent une concurrence non équitable.
- Également sur le front du développement durable puisque la station d'épuration de Malmont sera remplacée et la mise en séparatif des réseaux d'assainissement du Fau devrait sensiblement améliorer le fonctionnement de la station d'épuration de Roche Moulin .
- Enfin sur l'avenir, avec des dépenses maîtrisées et la recherche de subventions tous azimuts : réserve parlementaire pour l'aménagement du carrefour de la rue du Centre et de la rue Nationale et financement total par la Communauté de Communes de la construction d'un terrain de foot synthétique.

La démagogie, les contre vérités et l'esprit revanchard ne nous intéressent pas. Nous travaillons tout simplement pour la population et dans l'intérêt général.

*Les textes ci-dessus sont publiés sans aucune modification sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.*

**Prochaine parution de La Trame : janvier 2011.**

*Pensez à nous communiquer vos articles et photos avant le 05 décembre 2010.*

*Seuls les textes rédigés seront publiés.*

*Nous rappelons que les textes et photos de la rubrique « Parole associative » sont fournis pas les associations.*

***robert.tournon@saintjustmalmont.fr***

## Changement d'enseigne

Le PETIT BAR n'est plus Une page se tourne, après plus d'un demi - siècle, il change d'enseigne.

Depuis le 6 août 2010, nouveau propriétaire, nouveau nom : LE NEW'S

C'est maintenant un bar refait à neuf, agrandi, aux couleurs modernes et jeunes, avec télé pour diffusion de matches. Des soirées à thème verront le jour dans les prochaines semaines.

Bienvenue à son nouveau propriétaire, Xavier Brun.



## Infos pratiques

Afin de vous proposer un service de qualité, nous limitons l'accueil en Mairie du samedi matin, aux demandes suivantes :

Carte d'identité

Production d'actes d'état civil

Enregistrements des modifications des coordonnées ; changement d'adresse, ...

Par conséquent dès le 1<sup>er</sup> novembre 2010, pour les consultations de cadastre, vous pourrez le faire en semaine, ou sur rendez-vous avec l'adjoint à l'urbanisme.

Un rappel aux associations : la réalisation de photocopies sur le matériel mis à votre disposition reste sous votre responsabilité, munissez-vous de votre code personnel, les agents d'accueil ne possédant pas ces codes.

## État civil

### Naissances (11)

SILLANS Isaac, né le 29 mai 2010 – 3 Impasse du Platou  
 MESTRE Nathan, né le 2 juin 2010 – 3 Lot. Les Hauts de Riopaille  
 DESPOUYS Arthur, né le 8 juin 2010 – 49 Allée des Pins – Le Sarret  
 AVENAS Raphaël, né le 23 juin 2010 – 42 Rue de Riopaille  
 VIDAL Célia, née le 2 juillet 2010 – 10 Rue de la Serve  
 GENETIER Chloé, née le 8 juillet 2010 – Le Forestier – 37 Rue Nationale  
 BEAL Célia, née le 12 juillet 2010 – 23 Allée des Chênes – Le Sarret  
 MELA Sacha, né le 16 juillet 2010 – 66 Rue Nationale  
 PANEI Vinciane, née le 26 juillet 2010 – 7 Route de Jonzieux  
 ZAGORDA Anaëlle, née le 16 septembre 2010 – 10 Allée du Docteur Besquet  
 Malmont  
 MOGIS Maël, né le 27 septembre 2010 – 6 Rue du 8 Mai

### Mariages (10)

Fiorella GIOIA et Jean-Louis ALLIGIER, célébré le 29 mai 2010  
 Nadège GRAIL et Pierre DUCHEZ, célébré le 12 juin 2010  
 Fanny BOUCHET et Rémi FOUVET, célébré le 19 juin 2010  
 Linda JOVANOVIC et Gérald AMBROSINO, célébré le 26 juin 2010  
 Emmanuelle BOBA et Aurélien BECHARD, célébré le 26 juin 2010  
 Myriam CHARROIN et Jérémy DUBIEN, célébré le 24 juillet 2010  
 Valérie DUGAS et Johann MAURIN, célébré le 24 juillet 2010  
 Géraldine POUVREAU et Nicolas BOYS, célébré le 14 août 2010  
 Magalie QUIRIN et Stéphane GIROD, célébré le 11 septembre 2010  
 Brigitte MERLEY et Dominique BUISSON-RAMEY, célébré le 25 septembre 2010

### Décès (14)

FAVERJON Joseph, décédé le 28 mai 2010, à l'âge de 85 ans  
 COURBON Rosalie, épouse MASSARDIER, à l'âge de 89 ans  
 TRONCHE Thérèse, veuve BODINEAU, décédée le 27 mai 2010, à l'âge de 73 ans  
 ALEXANDRE André, décédé le 3 juin 2010, à l'âge de 73 ans  
 POULY Jeanne, épouse BARRIERE, décédée le 17 juin 2010, à l'âge de 64 ans  
 PAYS Robert, décédé le 2 juillet 2010, à l'âge de 87 ans  
 CAPELLE Marie, Veuve LYONNET, décédée le 14 juillet 2010, à l'âge de 91 ans  
 FERREIRA VIDAL Joachim, décédé le 7 août 2010, à l'âge de 82 ans  
 RAVEL Roger, décédé le 1er septembre 2010, à l'âge de 73 ans  
 BRUYERE Lucette, veuve BEAL, décédée le 3 septembre 2010, l'âge de 92 ans  
 MOURIER Claudette, veuve CHALAYER, décédée le 5 septembre 2010, à l'âge de 80 ans  
 TRAIN Maurice, décédé le 8 septembre 2010, à l'âge de 69 ans  
 BONNET Claude, décédé le 10 septembre 2010, à l'âge de 78 ans  
 MOSCHETTO Paul, décédé le 13 septembre 2010, à l'âge de 64 ans

Seuls apparaissent dans cette rubrique les décès enregistrés dans les registres de la commune.

## Création d'un Espace Jeune Communautaire à Saint Just Malmont

Le nouvel espace jeunes communautaire de Saint-Just-Malmont a ouvert ses portes cet été. Une journée portes ouvertes a été organisée le samedi 10 juillet de 9h30 à 12h00. Ce fut l'occasion de rencontrer les jeunes adolescents, mais aussi d'inaugurer les nouveaux locaux, situés au 1 rue des Frères, dans les anciens locaux de l'école primaire, mis à disposition de la Communauté de Communes par la Municipalité.

L'animatrice de cette nouvelle structure est Angéline Royer, 24 ans, forte d'une expérience professionnelle dans divers centres de loisirs, qui lors de ce premier contact accueillait les jeunes St-Justaires. Cet espace est composé de deux niveaux de 80 m2 chacun, soit un espace d'accueil de

160 m2 au total, entièrement dédié aux adolescents âgés de 12 à 17 ans. L'accueil des jeunes se fait les mercredis après-midi, vendredis soir et samedis après-midi.

L'inauguration de ces nouveaux locaux s'est déroulée en présence de nombreux élus: Messieurs Guy Vocanson, Jo Champavert, Michel Reymond, André Rosiak, Véronique Ravel... ainsi que Frédéric Girodet Maire de Saint-Just-Malmont accompagné de Maguy Foultier, Christine Bonnefoy, Patrice Françon, Robert Tournon et Dominique Pourtier chargée de la Jeunesse. La matinée s'est terminée par un verre de l'amitié offert par la Communauté de Communes Loire Semène.



## Léz'ards arrivent en ville

Vendredi 24 juillet, 210 enfants des centres de loisirs de Saint Just Malmont et Saint Didier ont investi le centre bourg pour présenter leur spectacle.

Tout a commencé sur la place de la mairie où les enfants ont présenté un spectacle de qualité. Un défilé s'est ensuite mis en marche vers le foyer Bon Séjour pour se terminer dans la cour de l'école des Frères.

Les animateurs ont été félicités par Michel Driot, conseiller général et Guy Vocanson, président de la Communauté de Communes Loire-Semène, qui a également remercié la municipalité pour la mise à disposition du matériel.





## Carnet de voyage du centre de loisirs Pierre Royon

Leurs diplômes de petits moussaillons en poche (obtenu au prestigieux centre de formation navale « Poux de Lard »), les enfants de l'accueil de loisirs ont pu embarquer à bord du « Pierre Royon Boat » pour vivre des aventures extraordinaires. Après une escale sur les routes de France, les enfants ont rejoint le monde des artistes où ils ont découvert la danse africaine, le Hip Hop, la capoeira... Au terme de leur visite dans ce pays fabuleux, une grande fête dans les rues de la capitale était organisée.

Le monde des artistes a laissé place au pays à l'envers, un monde étrange où les habitants marchent sur les mains, écrivent de bas en haut... Le périple a continué avec des paysages sauvages de la savane africaine aux couleurs chaudes, aux baobabs... jusqu'au pays futuriste qui a propulsé les enfants en l'an 3000 où les robots ont remplacé les hommes.

La fin du voyage a eu lieu le mercredi 1<sup>er</sup> septembre avec un débarquement en douceur. Les enfants sont repartis la tête pleine de souvenirs de leur merveilleuse aventure.



